

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2013

Présents : Jacques Joffre - Patrick Vergne - Jacques Chastagnol - Andrée Laurent - Eliane Létang -
Danielle Clémenceau - Marie-Hélène Magnaval - Jean-Pierre Dupeyroux

Absents : - Anne-Laure Sautard-Cacheux - Dominique Bardelle -

Excusés: - Catherine Mazaleyrat -

PV du CM du 31 mai 2013 lu et approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

1 - Charte de développement éolien

Information sur la capacité d'installation des éoliennes. Le conseil est d'accord sur cette étude.

2 - Achat de mobilier

Pour mieux équiper la salle polyvalente, commande de 20 chaises, 4 plateaux et 12 pieds et entretoises supplémentaires. Devis en cours.

3 - Décision modificative pour achat de mobilier

Prise sur le compte 131 259 (éclairage public)

4 - Décision modificative subvention ANACR

Pris sur les comptes 65 74 et 122

5 - Décision modificative logement étage mairie

428€ pris sur le compte raccordement eaux pluviales (428 € étant non utilisés)

6 - Décision modificative fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Accord du conseil pour la répartition du FPIC

Pour Gourdon -Murat somme versée = 1451-242= 1209€

7 - Modification des statuts de la Communauté de Communes

Prise de compétence du péri scolaire (Bugeat est passé aux 4 jours et demi) l'école fonctionnant sur l'ancien collège. (à partir de septembre 2014)

8 - Participation aux travaux d'extension du réseau de distribution publique en énergie électrique.

Prise en charge par la commune des frais pour le CU concernant la parcelle B n°514 s'élevant à 1463 € pour 90 mètres linéaires à l'unanimité du conseil . (projet de construction d'une nouvelle maison au lieu dit « Le grand Pré »

9 - Convention de concession des référentiels IGN

Convention avec le Conseil Général à renouveler au 1^{er} janvier 2014 somme de 100€ sur 5 ans

10 - Chemin rural de chemin

Suite à la construction d'une nouvelle maison à Chemin nécessité de régulariser une situation concernant le tracé de la VC3

11 - Plan communal de sauvegarde

Communication au conseil de ce plan qui le valide.

Questions diverses

Situation des allées du cimetière. Les employés communaux dans un premier temps, comme ils le font très régulièrement, remettent à niveau les allées ravinées; examen de différents projets au printemps ainsi que de certains bancs de bois le long des lieux de promenade.

Séance levée à 20 heures

Fait à Gourdon-Murat le 20 septembre 2013